



Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros | 3^e trimestre 2023

CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

Le mot du maire

Des saisons sans pluie qui se succèdent depuis plusieurs années. Un début de printemps lui aussi chaud et anormalement sec. Des arrêtés préfectoraux de sécheresse qui les uns après les autres, chaque mois, ajoutent des interdictions aux contraintes précédentes car la crainte d'une rupture au cours de l'été de la distribution d'eau potable est possible. Et puis, étonnamment un mois de juin pluvieux, pas exceptionnellement pluvieux pourtant, mais qui a permis à la nature de reverdir. C'est bien mais cela fait craindre que les bonnes résolutions pour économiser l'eau que l'on avait prises lorsqu'on craignait qu'il n'y en ait plus, soient perdues de vue. Car la mémoire humaine est si volatile...

Sans vouloir jouer à Cassandra et prédire des malheurs, d'autant plus que mes capacités de météorologues sont extrêmement limitées, je peux écrire aujourd'hui que malgré les pluies de juin et ce que pourrait laisser penser l'allègement des restrictions du dernier arrêté préfectoral de mi-juin, nous constatons sur notre territoire que les niveaux des forages d'Aigues Vives et des Fourniels sont nettement plus bas qu'à fin juin 2022 et que les captages de Bourguet, Vallon d'Esclafar et Vidourle sont quasiment à l'étiage, alors que cette situation se constate habituellement à mi-août, voire encore plus tard. Si les réservoirs sont encore pleins au moment où j'écris ces lignes c'est que d'une part chacun a fait attention à ne pas gaspiller l'eau et que d'autre part nous sommes encore peu nombreux. Soyons donc encore vigilants et ayons un usage raisonné de cette ressource de plus en plus rare. Je sais pouvoir compter sur vous car il y va de l'intérêt de tous.

La période estivale est commencée, j'en profite pour rappeler que le « plan canicule » mis en place par la mairie permet, sur demande et en cas de besoin, de profiter de la salle polyvalente de la mairie climatisée et que s'il est nécessaire de réduire notre consommation d'eau pour les arrosages ou le remplissage des piscines, il ne faut surtout pas se restreindre pour se réhydrater et se désaltérer fréquemment.

Autre préoccupation de saison c'est le risque des feux de forêt. Notre territoire communal magni-

fique est couvert sur sa quasi-totalité d'espaces boisés. De plus les accès pour les services de secours y sont peu nombreux. Un incendie y prendrait très vite des allures de catastrophe. C'est pour cela que nous avons tout au long de l'automne et de l'hiver essayé de sensibiliser à ce risque et rappelé les obligations de chacun en matière de débroussaillage. Et s'il est vrai, et on peut s'en réjouir, que certains, plus nombreux que d'habitude, ont mis à profit cette période pour débroussailler autour de leur habitation, il y a encore beaucoup à faire. Alors soyez prudents. Les barbecues l'été c'est sympa mais cela peut être dangereux et de toute façon les feux sont strictement interdits dans la nature et même au bord du Vidourle entre le 15 juin et 15 septembre au moins.

Un bilan à mi-mandat

Enfin ce numéro de juillet 2023 de notre petit journal est celui de la mi-mandat. Voilà déjà 3 ans que l'équipe qui m'accompagne est en responsabilité. Depuis l'élection les crises : sanitaire, climatique, énergétique et l'apparition d'un taux d'inflation pas vu depuis de nombreuses années ont sérieusement compliqué la tâche. Les ajustements budgétaires que nous avons été obligés de prendre pour tenir compte des augmentations des coûts des travaux et des services dues à la pandémie et à la situation internationale, cumulées avec les conséquences des décisions de l'État et à la baisse des dotations n'ont pas du tout altéré l'énergie de cette équipe municipale qui conduit avec opiniâtreté, les projets que nous avons proposés lors de la campagne électorale.

À mi-chemin de ce mandat je souhaite remercier ces élu.e.s pour leur engagement, leur mobilisation leurs conseils et leur soutien à ce jour sans faille. Ils m'ont considérablement facilité la tâche dans ces moments un peu compliqués.

Malgré ces difficultés nous n'avons jamais, à ce jour, fais le choix de jouer sur le levier fiscal pour compenser l'augmentation des coûts et la baisse des dotations. Les taux municipaux des impôts locaux sont restés inchangés afin de préserver au mieux le pouvoir d'achat de chacun. Mais nous mesurons combien il sera difficile de les maintenir identiques jusqu'au bout.

Je ne reviendrai pas ici sur les opérations qui ont été réalisées au cours de ces 3 ans ni dans le détail des projets que vont être menés dans les années qui viennent. Nombreux sont en cours de réalisation et verront le jour dans les prochains mois. Mais l'animation du village a encore progressé ; des ateliers aussi divers que de l'informatique au « bla-bla-tricot » en passant par la cuisine, la fabrication de savon naturel, la tapisserie, la gymnastique douce, l'aromathérapie, les plantes médicinales, la prévention des chutes, les cours d'espagnol, d'anglais, de cuisine sans cuisson... ont été mis en place. Ils ont permis à celles et ceux qui y ont participé d'accroître leurs connaissances et surtout de passer d'agréables moments. Et bien sur l'activité des associations comme « Culture et Patrimoine – Musika'Cros » qui nous régale de pièces de théâtre et de concerts ou « Écoute & Regards » qui par les diverses conférences et films présentés élargit nos connaissances. Tout est mis en œuvre afin que la convivialité s'inscrive dans les habitudes de la population

Nous avons la chance de pouvoir vivre dans un environnement magnifique, calme

et apaisant mais attention qu'à force d'isolement et de repli sur soi, conduisent à ce que les intérêts particuliers ne prennent le dessus sur la vie collective. Rester cloîtré dans son mas ou sa maison c'est se priver de la richesse que nous apporte la rencontre de l'autre. Après les périodes de confinement que nous avons dû supporter, pour moi c'est devenu une évidence, il faut faire l'effort d'aller vers les autres. Alors je ne peux que vous conseiller de participer aux activités ou assister aux événements qui sont proposés sur la commune. Vous ne le regretterez pas et vous vous en porterez mieux.

Conserver ce lien de proximité avec vous, auquel l'équipe municipale et moi-même sommes très attachés, est essentiel pour répondre au mieux à vos attentes et à vos préoccupations quotidiennes ainsi qu'à vos interrogations.

Je vous souhaite un très bel été. Profitez des sentiers de randonnées remis à jour par l'équipe municipale et la communauté de communes pour découvrir ou redécouvrir ces belles Cévennes qui nous sont si chères.

Le maire, Christian Clavel

SANTÉ

LES FORTES CHALEURS S'ANNONCENT ! QUELLE ATTITUDE AVOIR POUR MIEUX SE PROTÉGER ? SUIVEZ NOS CONSEILS...

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Après les pluies qui certes, ont fait du bien à notre nature en détresse, la période de sécheresse et de canicule pointe le bout de son nez. Il est impératif de rappeler les gestes élémentaires mais essentiels afin de lutter contre cette chaleur qui s'annonce à grands pas :

- Utiliser un ventilateur en apposant une bouteille d'eau glacée devant afin de répartir de l'air frais.
- À défaut de se doucher toutes les heures, opter pour un brumisateur d'eau.
- Ouvrir les volets très tôt le matin et refermez-les (ainsi que les fenêtres) avant que la chaleur ne s'engouffre puis rouvrez-les tard le soir.
- Buvez régulièrement, même si la soif ne se fait pas sentir.
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes.

Enfin, si vous souhaitez bénéficier de quelques heures de la salle climatisée de la mairie, n'hésitez pas à vous manifester en appelant au préalable.

Parce qu'il est important de se protéger et protéger les autres, merci de faire suivre ces informations.

Céline Deshons

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Rien n'y fait ! Ni les articles dans Lou Crousen, sur le site Internet de la commune ou les affiches, n'empêchent l'incivilité de certains de nos concitoyens. Les dépôts de produits n'ayant aucun rapport avec les ordures ménagères (OM) sont perpétuellement déposés aux points de collecte des déchets. Dans les bacs mais aussi à côté de ceux-ci. Outre l'image déplorable que ces dépôts jettent sur notre environnement, cela a un coût financier supporté par la commune donc par nous tous.

En effet les employés chargés de la collecte des OM ne ramassent pas ce qui est au sol et sortent des bacs ce qui ne doit pas s'y trouver. Tout cela doit être rechargé puis apporté à la déchetterie par l'employé communal donc payé par la commune. Ce n'est plus acceptable. Le coût annuel de ces incivilités est de plus de 2 000 € auxquels il faut ajouter les 4 500 € du transport des cartons à la déchetterie. Soit 6 500 € qui seraient par les temps qui courent mieux utilisés ailleurs.

Dans un premier temps nous allons supprimer à Cévennes les bacs jaunes et les remplacer par un support où les sacs jaunes fournis par le SYMTOMA et distribués par la mairie devront être pendus. C'est déjà ce qui est fait au point de collecte de La Rouvière. Seuls les bacs gris et la colonne à verre resteront. Dans les sacs

jaunes il ne doit y avoir que papier et emballages. Les cartons doivent eux être déposés pliés soit dans la cabane à cartons située devant la mairie soit apportés directement à la déchetterie. Enfin tous les en-



Ce panneau sera bientôt installé aux deux points de collectes le plus souvent envahis par les déchets sauvages.

Illustration © FRK

combrants autrement dit tout ce qui n'est pas ordures ménagères par exemple le mobilier, les tuyaux, les fils électriques ou téléphoniques, le vieux matériel, l'électroménager, les pneumatiques, les produits de chantiers, le bois... doit être apporté à la déchetterie.

Seul le respect des règles de tri nous permettra de contenir le coût de la taxe des OM payée par tous pour l'enlèvement et le traitement de nos déchets.

La déchetterie de Saint-Hippolyte-du-Fort est gratuite et ouverte tous les jours (sauf le dimanche) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Horaires d'été en juillet/août tous les jours (sauf le dimanche) de 7h00 à 14h00

REMPACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU À LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Le remplacement de la conduite d'eau entre La Pieuzelle et le chemin du cimetière, subi un petit retard. En effet les dossiers de subventions ont été déposés et validés par l'Agence de l'eau et le Conseil départemental: Nous espérons les subventions pour fin juin (nous attendons 80% du montant des travaux) afin de débiter les travaux dès le début de l'automne.

Pour ceux-ci une demande de permission de voirie obligatoire pour pouvoir réaliser des travaux sur le domaine public départemental dont dépend la RD 19 qui traverse le village a été présentée au service des routes du Conseil départemental. À notre grande surprise cette autorisation de travaux reçue fin mai a été donnée sous réserve que la conduite ancienne en amiante ciment soit déposée et évacuée dans un centre de traitement agréé. Cette

obligation résulte du nouveau règlement de voirie départementale qui n'était pas en vigueur au moment de l'établissement de nos demandes de subventions. Le coût de cette opération supplémentaire, outre qu'elle complexifie fortement la réalisation du chantier s'élève à 170 000€ HT.

Conscient que cette obligation nouvelle ne relevait pas de la commune, l'Agence de l'eau et le Département ne devraient pas remettre en cause leurs avis positifs émis lors de l'avant-projet initial mais nous ont demandé de présenter un nouvel avant-projet tenant compte de ces travaux supplémentaires. Ce que nous avons fait mi-juin. Nous attendons maintenant les décisions qui devraient être prises fin septembre/début octobre. Ce qui conduirait à repousser les travaux à la fin de 2023.

L'AMBROISIE ? ATTENTION DANGER !

L'ambroisie à feuilles d'armoise est déjà très présente et depuis plus de 15 ans dans tout l'est du Gard. Elle a petit à petit envahi nos bords de routes, de cours d'eau (Gardons, Cèze) et nos champs.

Mais maintenant, elle arrive dans des secteurs jusqu'à présents préservés, à l'ouest

du Gardon de Saint-Jean : on en trouve à Thoiras, au col du Rédarès en bord de route, à Saint-Nazaire des Gardiès suite à des plantations de vigne, et même à Cros après les travaux de la route de ce printemps !

Cette plante, originaire du Canada/nord des USA s'est implantée depuis longtemps en Rhône-Alpes où

son pollen provoque au mois d'août-septembre des allergies pour plus de 10% de la population.

Elle est classée nuisible à la santé humaine et fait l'objet d'un arrêté préfectoral rendant sa lutte obligatoire dans le Gard.

C'est une plante annuelle qui se propage par les activités humaines ; elle s'installe sur les terrains remaniés ou nus : chantiers, bords de route, berges de rivières et surtout ici terres agricoles (cultures de printemps en particulier), où ses graines sont amenées par les engins agricoles ou des semences de ferme contaminées.

Il convient donc d'être très vigilant face à son arrivée dans les cultures, sur les bords de route après travaux, dans le lit des cours d'eau... En effet, 1 seul pied d'ambroisie produit des milliers de graines qui ont une durée de vie d'au moins 10 ans dans le sol !

La meilleure des luttes est l'arrachage avant floraison (fin juillet) et surtout avant grenaison (septembre) dès que l'on voit les premiers plants, puis de surveiller plusieurs années de suite jusqu'à épuisement des graines présentes.

Anne-Marie Ducasse-Cournac

Suite à la découverte d'ambrosies sur la commune, Anne-Marie Ducasse a proposé une réunion d'information sur cette plante lundi 26 juin. Une visite sur le terrain a permis de mieux la (re)connaître. N'hésitez pas à contacter la mairie pour signaler d'éventuels points de découverte de l'ambroisie.

FIN DU CHANTIER DE RESTAURATION DU PONT DE L'ESCLAFAR

L'association Esclaf'Ar est ravie de vous annoncer que le chantier de restauration du Vieux pont est terminé.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous ont soutenus pendant trois ans sur le terrain et/ou par leur participation financière. Merci à la mairie de Cros ainsi qu'au Parc national des Cévennes qui nous ont permis de nous lancer dans l'aventure.

Samedi 23 septembre, une fête aura lieu sur place. L'idée est de jumeler l'achèvement du pont et la découverte, pour beaucoup, du sentier de randonnée qui l'emprunte : « La boucle de l'eau ».

Marche, pique-nique, musique, approche botanique du chemin et de son milieu naturel, visionnage du petit film réalisé tout au long du chantier. De belles idées à partager ensemble.

Nous vous tiendrons au courant du programme de la journée prochainement.

Monik Barrat



Photo © Jean-Claude Riant

Photo © DR



À la découverte de l'envahisseur...
(Photo © Anne-Marie Ducasse-Cournac)

LE POINT SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA CARTE COMMUNALE

Les élus continuent à travailler avec UADG-urbanisme (notre maître d'œuvre), les services de l'État et ceux du département afin de mettre en concordance le souhait que nous avons pour l'avenir de notre commune et le respects des directives nationales, régionales et départementales. À cela s'ajoutent l'obligation de cohérence que doit avoir notre document avec le SCOT (Schéma de Cohérence Ter-

ritoriale) qu'est en train d'établir la Communauté de communes Piémont Cévenol.

Rien n'est simple... et pourtant il faut le faire. Au fur et à mesure de l'avancement, les réunions publiques auront lieu comme prévu, afin d'associer et d'informer au mieux la population.



LE SCHÉMA DIRECTEUR DE L'EAU (SDAEP)

Le SDAEP, ce document essentiel pour la commune est en cours d'établissement. Déjà grâce à la géolocalisation de nos divers réseau d'eau, l'emplacement de la conduite d'eau entre l'église de Cros et le Pont de Cévennes qui avait imposée il y a bientôt 10 ans la fermeture complète de cette partie du réseau, a été retrouvée. L'énorme fuite qui vidait le réservoir de Bourguet en quelques heures a été localisée mi-juin et la réparation programmée début juillet.

Nous allons enfin pouvoir réutiliser en totalité la boucle du réseau entre le Pont de

Cardy et la Pieuzelle via Crouzet et l'église de Cros, ce qui facilitera la gestion du réseau en cas de fuite sur cette boucle.

Le SDAEP a permis de définir une liste de travaux nécessaires à une plus grande fiabilité des réseaux et du prélèvement de l'eau a été établie. Cette liste de travaux parmi lesquels il y a entre autre une réfection du captage de Vidourle qui a beaucoup vieilli et qui ne remplit plus totalement son rôle en période sèche, permettra de demander des subventions pour les réaliser.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT, MIEUX VAUT PRÉVENIR...

Il est rappelé que l'allumage d'un feu à moins de 200 mètres d'un massif boisé (autrement dit sur toute la commune de Cros) est strictement interdit du 15 juin au 15 septembre (arrêté préfectoral N° 2012-244-0013). Mais aussi que la réalisation de travaux en période de risques de feux de forêt est adossée à la carte de risque. Les travaux potentiellement générateurs de feux sont ainsi réglementés ou interdits suivant le risque feux de forêt. Le bivouac, le camping et le caravanning sont également interdits en niveau orange et rouge.

La carte du niveau du risque incendie dans le Gard est publiée quotidiennement sur le site Internet de la préfecture à 18h00 pour le lendemain entre le 15 juin et le 15 septembre. Je vous invite à la consulter lorsque vous envisagez de faire des travaux (débroussaillage par exemple) ou des randonnées.

www.gard.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-foret/Carte-de-vigilance

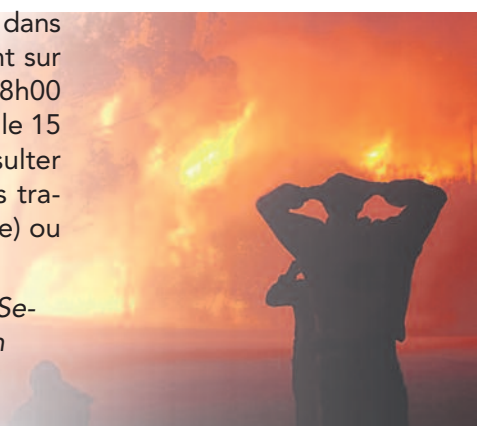


Photo © DR



PHOTOS D'ICI [CROS EN IMAGES] – 2^E ÉDITION

Après le succès du 1^{er} concours photos organisé par la mairie, la 2^e édition se déroulera du 1^{er} juillet 2023 au 31 mars 2024. Le concours est ouvert à toutes et tous.

Il y a trois catégories avec les thèmes suivants : l'eau, la faune et la flore avec trois gagnants dans chaque catégorie. La remise des prix se fera le samedi 15 juin 2024 avec une exposition des meilleures œuvres.

Vous pourrez consulter le règlement complet sur le site de la commune (cros-cevennes.fr/) ou en mairie.

**CONCOURS
PHOTOS**

INFOS COMMUNALES

MISE EN SÉCURITÉ DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Un premier projet des 3 zones retenues (la Pieuzelle, le temple et le Bouzigaud) a été présenté pour accord aux services du département du Gard qui doit vérifier la justesse des choix et la conformité avec la réglementation routière. Nous attendons le retour de leur analyse. En attendant nous avons indiqué par simple peinture au sol et pose de balises ce que sera la chaussée si nos choix sont acceptés. Le but étant de s'assurer qu'ils étaient pertinents en terme de sécurité des riverains. Il est

maintenant clair, vu le nombre de fois où les balises sont couchées que les véhicules passent trop près des maisons et qu'il faudra dans le projet final installer des obstacles plus dissuasifs pour les véhicules. Les travaux ne se feront naturellement qu'après le remplacement de la conduite d'eau afin de ne pas recasser ce qui aurait été fait.

Rappelons que la traversée du village est limitée à 30 km/h ce qui devient petit à petit la norme.

TRAITEMENT UV

Les travaux de traitement l'eau par dispositifs ultra-violet en remplacement du traitement au chlore pour l'eau distribuée par le réservoir des Fourniels, de Driolle et du captage de Vallon d'Esclafar, sont sur le point de se terminer. Les équipements sont installés partout reste maintenant à

réaliser par Enedis et EDF les branchements au réseau d'électricité afin de les mettre en exploitation. Cela devrait être fait au cours de cet été. Demain les abonnés qui sont desservis par ces points auront une eau plus pure et sans goût de chlore.

BRÈVES

Défibrillateurs

Nous vous rappelons que depuis quelques mois, 2 défibrillateurs sont installés sur la commune, l'un à la mairie et le second à La Rouvière. Ces appareils sont à destination du public en cas d'arrêt cardio-respiratoire.

Culte à l'église St Vincent

Comme chaque année il y aura 2 messes à l'église de Cros les mercredis 12 et 26 juillet ainsi que les mercredis 9 et 23 août à 9 heures.

Telecom, vous constatez une avarie sur les matériels ?

Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, équipements techniques hors service... le site dommages-reseaux.orange.fr vous permet de signaler en quelques clics une anomalie constatée sur des équipements du réseau Orange... et d'accélérer la réparation !

Rallye cigalois

Le 40^e rallye cigalois aura lieu les 8 et 9 septembre avec une épreuve spéciale se déroulant à Cros le samedi 8 les routes départementales 347 (église de Cros), 153 (la Rouvière) et 169 (retour sur le village) seront fermées à la circulation sauf en cas de nécessité absolue.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

La commune de Cros s'est engagée dans une démarche d'inventaire de la biodiversité (diversité des espèces vivantes, plantes, animaux...) pour l'année 2023.

Cros faisant partie du Parc national des Cévennes, celui-ci nous a apporté bien évidemment son appui pour soutenir notre candidature. Nous avons également sollicité le Centre ornithologique du

Gard, notre principal partenaire et La Maison de la Nature et de l'Environnement-Réseau d'éducation à la nature et à l'environnement labellisé CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) du Gard.

L'Office français de la biodiversité nous a confirmé que notre appel à projet avait été retenu.



Photo © Elisabeth Bouvet

NATURE



Photo © Ch. Grousset

Un ABC est une démarche collective ou une implication et une participation des habitants est nécessaire. Il nous permettra d'acquérir et de partager une meilleure connaissance de la biodiversité de notre territoire. Il apportera une aide à la décision de notre commune pour préserver et valoriser notre patrimoine naturel. Il permettra de sensibiliser les habitants à la nécessaire prise en compte de ces enjeux.

Nous ferons une première réunion en septembre/octobre pour vous présenter ce beau projet et mettre en place des premières actions concrètes :

- annonce du projet ;
- production d'une synthèse initiale ;
- définition des stratégies globales d'animation, d'inventaires et de communication.

Concrètement, il est prévu plusieurs inventaires participatifs et actions avec l'aide de nos partenaires (PNC et COGard) :

- inventaire de la flore sur un panel de milieux représentatifs, milieux hu-

mides, ouverts, boisés et des points d'eau (canaux, mares et sources ;

- inventaire complémentaire des papillons et orthoptères (criquets, grillons, saute-relles) et des insectes pollinisateurs ;
- préservation des arbres et des boisements remarquables ;
- sensibilisation aux impacts de la pollution lumineuse avec un inventaire des chauves-souris ;
- réflexion sur la gestion écologique du bois communal.

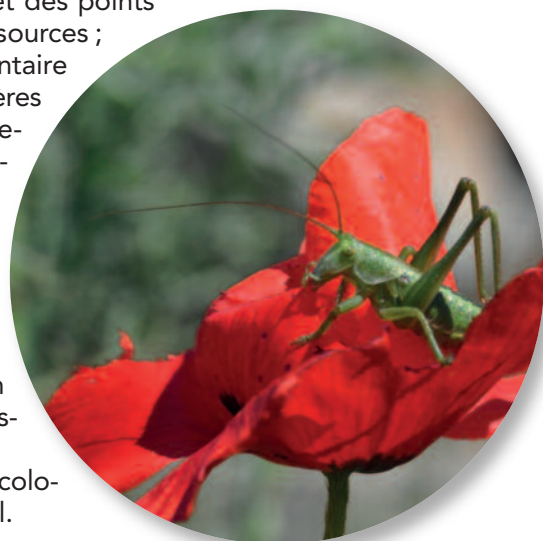


Photo © Christophe Grousset

Parlez autour de vous ce beau projet pour notre village et n'hésitez pas à nous solliciter pour tous renseignements.

Christophe Grousset – 06 74 93 25 65
christophegrousset@wanadoo.fr

LOU CROUSEN, UN JOURNAL À CROQUER

Vous avez quelques recettes qui vous valent une réputation de cordon bleu auprès de votre famille et amis, vous aimeriez les partager et en apprendre de nouvelles ? Alors, n'hésitez pas et faites-nous parvenir vos recettes simples, économiques et surtout faciles à réaliser !

Déposez-les dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail (communecros@wanadoo.fr) et nous les partagerons dans un prochain numéro du Crousén et sur le site. Les nombreux gourmets de la communes comptent sur vous et s'en lèchent les babines d'avance !

Pour les goûters d'été voici une recette qui n'a de Russe que le nom !

GÂTEAU MOSCOVITE *merci à madame Comastray*

Pour 6 personnes :

- 125 g de chocolat noir
- 65 g de sucre semoule
- 100 g de beurre
- 4 œufs

1/ Travailler au bain-marie le chocolat et le beurre.

2/ Incorporer le sucre avec les jaunes d'œuf et ensuite les blancs battus en neige ferme.

3/ Verser dans un moule à cake chemisé de film plastique.

4/ Mettre au congélateur 12 heures ou plus.

5/ Dégustez !



Photo © DR

À TABLE !

■ **Mercredi 19 juillet The Yellbows.** Quartet de compositions originales aux accents du sud des États-Unis. Qui que l'on soit, d'où que l'on vienne, les Yellbows, ça fait bouger la tête et donne des fourmis dans les pieds... Et vice versa ! Entre énergie Rock'n'roll et sonorité Brass Band...

Proposé par Musika'Cros, 20h30 à la mairie. Résa : 04 66 77 24 54 ou 06 64 81 95 77.

■ **Du vendredi 28 juillet au dimanche 6 août Peintures de Paulette Pascal.** Exposition à découvrir dans la salle communale.

Ouvert les mardis et vendredis de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00.

Mercredis, jeudis, samedis et dimanches de 16h00 à 19h00.

■ **Mercredi 2 août Leïla Martial et son nouveau spectacle « Jubila ».** Funambule des cordes vocales, Leïla Martial nous ouvre la porte de monde multiples et fascinants. Entre lyrisme et abstraction sonore, drame et drôlerie, l'écouter en live est impressionnant. Organisé par le collectif Roue Libre au mas La Font à partir de 19h30.

IL SE PASSE
QUOI ICI ?

IL SE PASSE QUOI ICI ? [SUITE]

■ **Samedi 12 août Pur sang.** Duo guitare/voix avec Skye et Claire Joseph. Au son d'une folk qui embrasse les grands espaces, Pur Sang avance au rythme du cœur, pour nous offrir une musique remplie de soleil et d'élégance !
Proposé par Musika'Cros, 20h30 à la mairie. Résa : 04 66 77 24 54 ou 06 64 81 95 77.

■ **Samedi 19 août Olly Jenkins et John Owens.** Rock-folk lunaire...
Arokem. Une expérience qui nourrit et libère, là où la musique du monde vient jammer avec la musique actuelle
Organisé par le collectif Roue Libre au mas La Font à partir de 19h30.

■ **Vendredi 15 septembre Au fil d'Ariane,** film de Robert Guédiguian. Dans sa cuisine, Ariane prépare un gâteau pour son anniversaire, mais elle sera seule.... Livresse et coups de fils se succèdent. Mais, de défection en défection, son monde se lézarde et elle mesure à quel point elle compte peu pour les autres. Pas question pour autant de sombrer dans la mélancolie.
Proposé par Écoute & Regard. Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54.

■ **Samedi 16 septembre Mange pas ton micro.** Karaoké vivant avec de vrais musiciens dedans mais c'est toi la star !
Organisé par le collectif Roue Libre au mas La Font à partir de 19h00.

■ **Dimanche 17 septembre Nicolas Moro.** Auteur/Compositeur/ Interprète. Avec sa plume affûtée, Nicolas Moro crée un univers où deux mondes se mélangent tout naturellement. Un mariage entre la langue française et le son bluesy, swing et folk porté par sa voix chaude et sans artifice.
Proposé par Musika'Cros, 20h30 à la mairie. Résa : 04 66 77 24 54 ou 06 64 81 95 77.

Pour la diffusion de vos événements publics se déroulant à Cros, n'hésitez pas à nous le faire savoir : crosactivites@gmail.com

ÉTAT CIVIL

■ Naissances

— Avec un peu de retard et à la grande honte du responsable de cette publication, nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de Leelou HÉBRARD MARTENS, née le 8 décembre 2022, fille de Kelly Martens et Guillaume Hébrard.

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue à la petiotte qui est très mignonne.

■ Mariages

— Agathe Chevalier et Antoine Audières se sont unis le 27 mai.

— Grace Cramer et Luca Brockmann se sont unis le 7 juillet.

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux nouveaux époux.

■ Décès

— François Rabaud, décédé le 26 mai à l'âge de 84 ans.

— Véronique Chardy, décédée le 13 juin à l'âge de 66 ans.

Toutes nos plus sincères condoléances aux parents et aux familles.

PRATIQUE



Suivez l'actualité et les informations de Cros, connectez-vous sur le site de la mairie : cros-cevennes.fr et/ou téléchargez l'application PanneauPocket sur votre mobile (disponible gratuitement sur AppStore, PlayStore ou AppGallery), vous serez ainsi averti immédiatement des événements importants (travaux, lieux de chasse, alertes...).

La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : communecros@wanadoo.fr

Site Internet de la commune : <https://cros-cevennes.fr/> ou scannez le QR-code.

Lou Crousén est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour le recevoir en version digitale.

Le maire, Christian Clavel est responsable de l'édition. Frank Dubiez en fait la mise en page.

